



.....  
Route du Domaine du lac

## **Vitesse maximum 60 km/hre**

Depuis déjà un mois environ, le règlement # 2003-27 est en vigueur sur la route Domaine du lac et ce règlement dit que la

vitesse maximum est de 60 km/hre. Les panneaux de signalisation ont été changés, et depuis il est peu probable que plusieurs automobilistes l'aient remarqué car plusieurs roulent encore à vive allure et collent au derrière de ceux qui les précèdent.

Donc, s.v.p. il serait sage de respecter ce règlement pour la sécurité de tous car cette route est sinueuse et dangereuse.

Informations du comité provisoire

### **« Projet d'hébergement St-Julien »**

Le comité provisoire des investisseurs pour le projet d'hébergement St-Julien tient à informer la population de St-Ferdinand et de ses environs que le déroulement du dossier chemine graduellement tel que planifié. Nous pensons que le soutien continu et persistant de nos investisseurs constitue le carburant nécessaire aux membres du comité pour mener à bien la possibilité que le bâtiment St-Julien soit réutilisé au maximum afin d'assurer la vitalité économique de notre région. Nous invitons ceux et celles qui n'ont pas encore rempli leur lettre d'intention pour participer financièrement au dit projet, de faire un effort maintenant et de souscrire au projet. Rappelons-nous le proverbe qui dit à peu près : Aide toi d'abord...et....

Nous tenons à remercier les membres responsables du budget du comité d'appui formé en 1997-98 de nous permettre d'utiliser le solde soit environ 8000\$, pour réaliser des plans d'aménagements et des analyses de coûts reliés au projet en cours.

.....  
Citoyens et citoyennes

### **Vous avez des projets !**

Dès cet automne, vous serez invités à participer à un forum dans le cadre du Pacte rural organisé par votre conseil municipal et le CLD de l'Érable.

Le terme « Forum » signifie le forum sur le développement de Saint-Ferdinand. Un individu, une entreprise, une coopérative, un organisme sans but lucratif ou le conseil municipal sont admissibles à présenter des projets.

Quelques exemples de projets : aménagement de la marina, amélioration à la Maison des jeunes, aménagement d'un terrain de soccer, nouvelles bandes de patinoires et bien d'autres projets qui pourraient être réalisés.

Alors, c'est à vous de prendre une part active pour le développement de votre communauté en préparant dès maintenant vos projets pour le forum.

# Loisirs...loisirs...loisirs...

## **Festival de soccer**

Samedi, le 23 août 2003

*Remis au lendemain s'il pleut*

**Sur le terrain de Michel Giguère**

**Les équipes participantes sont :**

Disraëli, Coleraine, Ham-Nord et St-Ferdinand

Vente de hot-dog par la maison des Jeunes

**Merci à nos commanditaires pour que cette journée de festival soit possible :**

Service Sanitaire Denis Fortier

Caisse Desjardins Carrefour Minier de l'amiante

Produit de l'Érable St-Ferdinand B

Casse-Croûte Le Pouce

Sucro-Bec L. Fortier inc.

Municipalité de St-Ferdinand

**Un gros merci aux commanditaires suivants pour l'achat de gilet de soccer :**

*Marché Bonichoix*

*Meubles Dubois*

*Quincaillerie Pro St-Ferdinand*

*Matériaux Nomelbro*

*Caisse Desjardins Carrefour Minier de l'Amiante*

## **Bibliothèque Municipale**

### **Fermeture pour vacances**

**À noter que la bibliothèque sera fermée du 1er au 5 septembre inclusivement**

### **••• Heures d'ouverture •••**

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires*

**Mme Lucie Lamontagne**

**au 428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

## **Skate Park**

**Le Skate Park sera ouvert à partir du jeudi le 4 septembre à la fin octobre**

Les heures d'ouverture seront de 18 heures à 21 heures les jeudis et vendredis et les samedis de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 21 heures.

### **Nous recherchons un préposé à l'aréna pour le « Skate Park » et l'entretien de la glace**

- Travail à temps partiel de septembre à avril
- Salaire de \$ 7.30 de l'heure
- Environ 12 heures /semaine
- Travail de soir et fin de semaine
- être âgé de 18 ans
- être responsable
- Avoir son cours de premier soin serait un atout
- Surveillance du skate park
- Faire l'entretien général de l'aréna
- S'occuper de la glace

### **Envoyez votre curriculum au :**

821 rue Principale, St-Ferdinand G0N 1N0  
a/s de Diane Vigneault avant le 29 août 2003

## **Machine à coudre**

Nous sommes à la recherche de quelques machines à coudre. Si vous avez des machines dont vous ne vous servez plus et que vous pourriez nous les prêter le temps que l'on puisse donner quelques ateliers de couture aux jeunes, ce serait très apprécié.

Si c'est possible pour vous de le faire, téléphonez à Diane au numéro suivant 428-3413

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Photographie : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003

## **Cours de YOGA**

Cours de yoga à L'Oasis (rang 10)  
Début : Mardi le 16 septembre en avant-midi  
ou en soirée

2 heures de cours par séance  
Coût : \$ 125 pour 14 semaines  
Pour inscription ou information :  
M. Gilles Bacon au 428-4572 ou 428-4382  
À partir du 2 septembre

---

## **Activités pour les jeunes de 13 ans et plus**

Si tu as 13 ans et plus et que tu es intéressé à faire  
une heure de sport par semaine téléphone à Diane  
au 428-3245. Nous sommes à la recherche de filles  
et garçons pour compléter des équipes de volley-ball  
et de basket-ball.

Ces activités se joueront au gymnase de l'école Notre-Dame.  
Début de l'activité : Mercredi le 10 septembre à 18h30  
Durée de l'activité : 12 semaines  
Coût de l'activité : \$20.00

---

## **Cours de peinture**

Des cours de peinture sur bois sont offerts aux jeunes  
de 9 à 15 ans.

*Le premier projet sera une grenouille monté sur un  
aimant.*

*Le deuxième projet portera sur l'Halloween.*

Le coût du matériel sera d'environ \$ 20.00  
Le coût de l'inscription est de \$ 25.00 pour 4 cours  
de 1 heure.  
Il faut un minimum de 5 jeunes pour que le cours se  
donne.

Les cours se donneront les samedis 20, 27 septembre  
4 et 11 octobre.

Les cours débuteront à 10 h00

Endroit à déterminer

Les cours seront donnés par France Beaudoin.  
Pour inscription : on téléphone à Diane au 428-3413

---

## **Cours de peinture sur bois pour adultes :**

Une série de 12 cours de peinture sur bois est offert  
aux adultes

Durée : 12 semaines à raison de 2 heures 30 par soir.  
Les cours se donnent à son domicile à Ste-Sophie.  
Coût : \$ 12.00 par soir  
Pour information et inscription : France Beaudoin au  
numéro suivant 362-9440

---

## **Gymnastique**

La gymnastique s'adresse à tous les jeunes (de 4  
ans et plus). Alors si tu es intéressés à apprendre des  
pirouettes, des sauts, à améliorer ta souplesse, au  
son de la musique. Cette activité est pour toi.  
Possibilité de mini spectacle à la fin du cours.

Début : le 20 septembre de 10h00 à 12h00  
Durée : 12 semaines  
Endroit : Gymnase de l'école Notre-Dame  
Coût pour les 12 semaines : \$ 30.00  
Cours donné par Marie-Renée Allaire

---

## **Cours d'anglais pour adultes par Julie Ruel**

Début des cours : Mardi le 16 septembre à 19h00  
Durée des cours : 10 semaines à raison de 2 heures/soir  
Coût des cours : \$ 40.00  
Minimum de 15 personnes est demandé  
Endroit : à déterminer  
Inscription : Julie Ruel au 428-9833 ou  
Diane Vigneault au 428-3413

---

## **Cours d'anglais pour les jeunes de secondaire 1, 2 et 3**

Début des cours : Jeudi le 18 septembre à 18h 00  
Durée des Cours : 10 semaines à raison de 1 heure/soir  
Minimum : 10 jeunes  
Maximum : 15 jeunes  
Endroit : à déterminer  
Coût : \$20.00 pour les 10 semaines  
Donné par Madame Aline Douville  
Information et Inscription : Diane Vigneault au 428-3413

---

## **Cours de Cheerleading**

Possibilité le vendredi soir comme cours  
Deux catégories :  
6-7 et 8 ans de 18h00 à 19h00  
9-10-11-12 et 13 ans de 19h00 à 21h00  
Gymnase de l'école  
Coût : 85 \$  
Information et inscription :  
Diane au 428-3413

---

**D'autres activités  
s'ajouteront  
au mois de septembre**

# Loisirs...loisirs...loisirs...

## ***On bouge après l'école.....***

### ***Base-ball, soccer intérieur et patinage***

*Le mardi, pour les amis de la 1ère et de la 2ième année*

*Le mercredi, pour les amis de 3ième et 4ième année*

*Le jeudi, pour les amis de 5ième et 6ième année*

Il y a du base-ball, du soccer intérieur et du patinage d'organiser un soir par semaine après les classes, pour le mois de septembre, octobre et novembre.

Pour le mois de septembre les jeunes joueront au base-ball ou au volley-ball (en cas de pluie) de 15h00 à 16h00. Au mois d'octobre, l'activité sera le soccer

## **BUREAU MUNICIPAL**

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

### ***Heures d'ouverture du bureau municipal :***

lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

## **Tu veux devenir un Pompier volontaire !**

***Si cela t'intéresses, tu dois être...***

- Résident de Saint-Ferdinand
- Avoir entre 18 et 35 ans
- En bonne santé
- Permis de conduire classe 4 un atout
- Aimer le travail en équipe
- Prêt à suivre les formations nécessaires

**Pour informations et inscriptions,**

**tu t'adresses à :**

Constant Roberge au 428-3729

**ou au**

bureau municipal au 428-3480

d'intérieur et au mois de novembre les jeunes pourront patiner. Pour cette dernière activité, le casque et les protèges coudes et tibia seront obligatoires.

Le transport d'autobus avec celui du secondaire sera possible si l'autobus va dans ce secteur et seulement pour ceux inscrits à l'activité.

Le coût pour ces trois mois d'activités sera de 10 \$.

Le début de l'activité sera mardi le 9 septembre

## ***Atelier d'anglais***

***Le mardi midi à partir***

***du 16 septembre, pour les amis de la 1ère et de la 2ième année***

***Le mercredi midi à partir***

***du 17 septembre, pour les amis de 3ième, 4ième, 5ième et 6ième année***

Le coût est de 20 \$ pour 10 semaines

Le cours est donné ar Mme Douville

## **••• LOISIRS •••**

### **Heures d'ouverture**

S.V.P. Veuillez prendre note des nouvelles heures d'ouvertures du bureau pour le mois de septembre

**Du lundi au vendredi : de 13h00 à 16h00**

Si vous avez des commentaires à formuler, veuillez les communiquer au 428-3413

## ***La programmation des activités pour l'aréna suivra au mois de septembre***

**Préparez vos équipes  
de ballon-balai et de hockey  
Il aura une possibilité de cours  
d'initiation au patinage artistique**

# Résumé de certaines décisions du conseil

séances du 7 juillet et du 4, 8 et 11 août 2003

## AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LES FEUX À CIEL OUVERT

Gilles Soucy, donne avis qu'un projet de règlement concernant les feux à ciel ouvert sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal.

## Renouvellement des cartes d'accréditation (pompiers)

Une demande sera faite à l'Unité de sécurité routière, district de la Mauricie - Centre-du-Québec pour renouveler les cartes d'accréditation des pompiers de Saint-Ferdinand.

## Aide financière aux Loisirs de Vianney

On autorise une aide financière de 650 \$ aux Loisirs de Vianney pour le 20e anniversaire du Festival du Montagnard qui aura lieu les 25, 26 et 27 juillet 2003.

## Réclamation (Ghyslain Grégoire)

Le conseil accepte de payer la somme de 39.90 \$ à la Compagnie canadienne d'assurances générales Lombard pour la réclamation de Ghyslain Grégoire.

## Aide financière pour la journée familiale MRC de l'Érable

Une aide financière de 60 \$ est autorisée au CLSC-CHSLD de l'Érable pour la Journée familiale de la MRC de l'Érable qui aura lieu le 28 septembre 2003.

## Prêt de chaises et tables

À l'unanimité, on autorise de prêter des chaises et/ou des tables au Syndicat de base du Lac William (UPA) le 7 septembre 2003 pour leur journée « porte ouverte ». Le comité organisateur devra venir chercher les chaises et les tables et les rapporter à la municipalité.

## Formation pour élections 2003

On autorise la présidente et la secrétaire d'élections à assister à la journée de formation pour les élections municipales 2003 qui aura lieu le 28 août 2003 à Princeville et de défrayer les dépenses inhérentes.

## Terrain de pétanque

On autorise l'inspecteur à ajouter du gravier ou sable sur les terrains de pétanque pour le tournoi du Club de l'Age d'Or, le 29 juillet 2003.

## Mise en demeure de M. Laurent Tardif

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand :

- conteste le bien-fondé de la demande de M. Laurent Tardif (dossier no 235-32-002631-039) déposée en mai 2003 à la Cour du Québec, Chambre civile, Division des petites créances;
- mandate la secrétaire-trésorière pour représenter la municipalité à la Cour;
- autorise le paiement des frais de contestation de 130 \$;
- et accepte la médiation dans ce dossier.

## Engagement des monitrices de natation

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'engager Marie-Pier Houde comme monitrice de natation au taux horaire de 12 \$ pour 5 semaines de 4 heures à compter du 30 juin 2003 et Karine Bélanger comme assistante-sauveteur au taux horaire de 9 \$ pour 5 semaines de 4 heures à compter du 30 juin 2003 ainsi que Amélie Larochelle

Roy comme sauveteur lors des sorties en piscine quand il n'y a pas de sauveteur au taux horaire de 7.30 \$, sur appel.

## Piscines et transport pour l'OTJ

On autorise à l'unanimité de déboursier les frais d'entrée pour la baignade de l'OTJ, soit :

Camping Vague à Bond	1.50 \$ par enfant
Domaine Croteau	2.50 \$ par enfant

ainsi que le transport par Autobus B. Larochelle au coût de 82 \$ par voyage (aller-retour) à ces piscines.

## Nominations au comité provisoire sur le bâtiment St-Julien

Considérant que les élus de la municipalité ont signé un protocole d'entente avec le comité provisoire sur le bâtiment St-Julien;

Considérant que ce protocole stipule que la municipalité doit déléguer le maire et un conseiller pour siéger sur ce comité provisoire;

On nomme M. Jean-Guy Fortier comme représentant des conseillers et M. Philippe Lamothe, maire, sur ce comité provisoire. Comme représentants, monsieur Fortier et monsieur le Maire informeront le conseil régulièrement sur le déroulement des activités de ce comité afin que le conseil puisse leur indiquer les orientations à prendre. Monsieur Fortier et monsieur le Maire feront aussi le lien entre le comité et les représentants et l'officier de la municipalité.

## Adoption du règlement modifiant le règlement no 980042 concernant la circulation des véhicules routiers dans l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand

Le règlement no 2003-27 modifiant le règlement no 980042 concernant la circulation des véhicules routiers dans l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand est adopté tel que lu et transcrit dans le livre des règlements.

## RÈGLEMENT no 2003-27

Règlement modifiant le règlement no 980042 concernant la circulation des véhicules routiers dans l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand

Attendu qu'en vertu de l'article 626 (4) du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) la municipalité de Saint-Ferdinand peut fixer la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand juge qu'il est opportun de réduire la vitesse des véhicules dans une rue et/ou des rues de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand;

Attendu que le conseil désire donner suite à cette recommandation et qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2003;

En conséquence, le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand ordonne ce qui suit, à savoir :

### Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### Article 2

L'article 2 du règlement no 980042 de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand est modifié de la façon suivante :

- b) Excédent 50 km/h sur les routes suivantes :  
Route des Chalets, Chemin Houle, Rue Principale
- c) Excédent 70 km/h sur les routes suivantes :  
Route Dusseault, Route Langlois, Chemin Gosford,  
Route Simoneau, Rang 6, Rang 10 Nord, Rang 10 Sud  
Route Tanguay, Route Turgeon, Rang 5, Chemin Craig  
Route McKillop
- d) Excédent 60 km/h sur les routes suivantes :  
Route du Domaine du Lac

### Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### Travaux « chemin Craig »

Considérant que la municipalité d'Irlande a reçu les soumissions suivantes pour les travaux d'asphalte sur le chemin Craig (projet commun) :

	Enrobé bitumineux	Enrobé bitumineux avec fibre amianté
Construction et Pavage Continental (Trois-Rivières)	1 103 229.62 \$	1 536 917.45 \$
Pavage Centre Sud du Québec Inc. (Thetford Mines)	1 042 342.47 \$	1 476 518.99 \$

La soumission de Pavage Centre Sud du Québec inc. est retenue pour les travaux d'asphalte (enrobé bitumineux) sur une longueur approximative de 1.4 km sur le chemin Craig (secteur Saint-Ferdinand) au prix de 115 334.13 \$ taxes incluses et la secrétaire est autorisée à signer le contrat.

#### Travaux « chemin Craig »

Le conseil ordonne les travaux d'asphaltage du chemin Craig sur une longueur approximative de 1.4 km;

Le conseil autorise cette dépense estimée à environ 115 334.13 \$ taxes incluses et s'approprie les deniers nécessaires pour en payer le coût à même ses fonds généraux ainsi que la subvention versée par le « programme. Infrastructures Canada-Québec 2000 » pour lesdits travaux.

#### Remplacement temporaire de Michèle Lacroix

On procède à l'engagement temporaire de Mme Annie Thivierge comme secrétaire en remplacement de Mme Michèle Lacroix à compter du 9 juillet 2003 à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 13 \$. Puisque l'emploi est temporaire, aucune participation à un régime de retraite et aucune participation à une assurance groupe ne sont accordées.

#### Travaux route du Domaine du Lac

Le conseil ordonne les travaux d'amélioration de la route du Domaine du Lac, à partir de la 32e Rue jusqu'au Camping Vague à Bond;

Le conseil autorise cette dépense estimée à environ 43 600 \$ taxes incluses et s'approprie les deniers nécessaires pour en payer le coût à même ses fonds généraux non autrement appropriés;

- le conseil fait ces travaux à petits contrats;
- le conseil autorise la secrétaire-trésorière à demander des appels d'offres sur invitation écrite à Transport Lac William inc. Transport Jean-Guy Breton inc., A. Langlois et fils Itée et Construction Frontenac dans le but de retenir les services d'entrepreneurs pour les fins suivantes :
- exécution des travaux :

- à taux horaire pour environ 30 heures de pelle avec godet d'une verge minimum,
- à taux horaire pour environ 20 heures de bull 450,
- à taux horaire pour environ 10 heures de niveleuse,
- fourniture de matériel :
- un prix à la tonne pour environ 2 900 tonnes de sable,
- un prix à la tonne pour environ 800 tonnes de MG56,
- un prix à la tonne pour environ 1 200 tonnes de MG20B,
- un prix à la tonne pour environ 1 000 tonnes de pierre nette de 2 pouces,
- le conseil attribue la responsabilité de la coordination et de la supervision des travaux à Jean Gardner, inspecteur municipal,
- le conseil autorise l'embauche de transporteurs en vrac pour environ 82 heures de camion;
- le conseil autorise l'achat de 2 ponceaux en acier de 20 pieds chacun et 1 manchon de 48 pouces de Transport Lac William inc. au montant de 2 585.40 \$.

#### Affectation de surplus (route du Domaine du Lac)

Le conseil autorise d'affecter 43 600 \$ du surplus libre de la nouvelle municipalité de Saint-Ferdinand au budget 2003 pour les dépenses du projet de la route du Domaine du Lac.

#### AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME

Gilles Soucy, donne avis qu'un projet de règlement sur les systèmes d'alarme sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF A L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

Clermont Tardif, donne avis qu'un projet de règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF A LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Richard Leonard, donne avis qu'un projet de règlement relatif à la circulation et au stationnement sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Gérard Lessard, donne avis qu'un projet de règlement concernant les nuisances sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE

Philippe Lamothe, donne avis qu'un projet de règlement sur le colportage sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code

municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX**

Donald Langlois, donne avis qu'un projet de règlement concernant les animaux sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

Gérard Lessard, donne avis qu'un projet de règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption et une copie dudit projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

#### **Présentation des comptes**

Les comptes du mois de juin 2003 pour un montant de 278 441.47 \$ sont acceptés et payés après avoir enlevé de la liste présentée la facture no 2003338 de A. Langlois et fils ltée au montant de 12 652.75 \$ relative au concassage du gravier.

#### **Don d'épinglettes**

On autorise de donner 300 épinglettes de la municipalité aux Loisirs de Saint-Ferdinand pour remettre en cadeau aux participants du tournoi de soccer organisé par le comité des loisirs.

#### **Résolution d'appui à Chevrons Vigneault inc.**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a reçu une requête de Chevrons Vigneault inc. pour la présentation d'une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la modification d'un droit acquis résidentiel en droit acquis commercial;

Le conseil appuie la demande de Chevrons Vigneault inc. pour sa demande de modification d'un droit acquis résidentiel en droit acquis commercial auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

#### **Quadro Club L'Intersection**

L'hypothèse proposée par le Quadro Club L'Intersection d'utiliser les chemins municipaux de notre municipalité comme sentiers de VTT entre Saint-Ferdinand et Saint-Fortunat est non acceptable et que le Quadro Club L'Intersection présente une autre solution au conseil municipal.

#### **Aide financière pour la chorale des jeunes**

Une aide financière de 150 \$ est versée à la chorale des jeunes de l'ex-municipalité de Vianney pour leur concert au Sanctuaire du Cap de la Madeleine qui aura lieu au début du mois d'août 2003.

#### **Colloque A.D.M.Q.**

On autorise les secrétaires Sylvie Tardif et Michèle Lacroix à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 11 et 12 septembre 2003 au Manoir du Lac William à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 70 \$ par personne et autres frais encourus.

Centre de séjour des Appalaches

Considérant l'adjudication en la faveur de la municipalité de Saint-Ferdinand de la propriété appartenant à Centre de séjour des Appalaches inc. le 4 juin 2003;

Le conseil municipal autorise le paiement à la MRC de l'Érable de la facture numéro A-555 au montant de 17 000 \$ représentant la somme à déboursier pour nous porter acquéreur de ladite propriété.

#### **Système de réfrigération**

Une demande est faite à Roche ltée, groupe-conseil de fournir un prix pour la demande de soumissions pour le système de réfrigération du centre des loisirs et pour être le maître d'œuvre dans ce dossier avec garantie jusqu'à la mise en marche du système qui devrait être au plus tard le 30 septembre 2003.

#### **Facture pour concassage de gravier**

Les membres du conseil acceptent de payer 50% de la facture numéro 2003338 au montant de 12 652.75 \$ de A. Langlois et fils ltée relative au concassage du gravier, soit 6 326.38 \$.

#### **Présentation des comptes**

Les comptes du mois de juillet 2003 pour un montant de 261 004.04 \$ sont acceptés et payés après avoir déduit 6 326.37 \$ de la facture numéro 2003338 de A. Langlois et fils ltée relative au concassage du gravier.

#### **Renouvellement de l'état d'urgence**

Considérant que M. le maire a déclaré l'état d'urgence lundi soir à 23 heures suite aux pluies diluviennes;

Considérant que la Loi sur la sécurité civile permet de renouveler l'état d'urgence pour 5 jours;

On renouvelle l'état d'urgence pour 5 jours selon le Muni-Express no 9 du 22 juillet 2003.

#### **Aide financière relative aux pluies abondantes**

La municipalité de Saint-Ferdinand demande au ministre de la Sécurité publique l'aide financière relative aux pluies abondantes survenues le 4 août 2003 pour les dommages subis.

#### **Dossier Hubert Rogeau**

Considérant qu'avec les années le chemin Gosford s'est décentré du côté de M. Hubert Rogeau;

Considérant que la municipalité a fait arpenter pour faire creuser le fossé et couper les arbres le long de la route;

Le conseil accepte de verser 200 \$ à M. Hubert Rogeau pour la cession d'une partie du lot 696 du cadastre du canton de Halifax d'une superficie de 471 mètres carrés telle que décrite dans le rapport de Michel Benjamin, arpenteur-géomètre daté du 16 septembre 2002 (minute 10217) pour l'élargissement du chemin Gosford, mandate un notaire pour préparer l'acte et autorise le maire Philippe Lamothe et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer les documents requis.



**Prochaine réunion du  
conseil municipal de  
Saint-Ferdinand**

**mardi, le 2 septembre 2003 à 19h30  
au centre communautaire**



**Horaires à compter  
de maintenant**

**18 h 00 à 21 h 00**  
fermé en soirée le mardi

**Tarifs pour tous :**

1.00\$/ h	utilisation d'un ordinateur
10¢/ page	impression de document
50¢/ page	numériseur « scanner »
5.00\$/h	formation demande ou planifiée

**Le centre est ouvert à TOUS !**

À vous qui désirez naviguer, chatter, écouter de la musique, ou tout simplement profiter des logiciels mis à votre disposition:

Word, Excel, Access, PowerPoint, FrontPage, Publisher, TapTouche, PhotoImpression, PrintArtist... et bien d'autres !

De plus, votre Info centre est maintenant muni d'ordinateurs avec lecteur **DVD** !

Désirez-vous élargir vos connaissances sur un sujet qui vous passionne ?

**Sujets de formation**

- Word de base
- Excel de base
- Initiation à l'ordinateur (aucun pré-requis)
- Initiation à Internet (aucun pré-requis)

Pour qu'une formation soit donnée, nous devons avoir un groupe de 3 personnes minimum et nos formations sont données en 3 blocs de 3 heures chacun.

*Désirez-vous élargir vos connaissances sur un sujet ?*

*Communiquez avec votre INFO CENTRE !*

**428-9607**

**Vous pouvez également consulter notre site web récemment mis à jour :**

[www.geocities.com/infocentrelacwilliam/](http://www.geocities.com/infocentrelacwilliam/)



## La Sûreté du Québec vous informe!

par Hugo Fournier, Agent  
Poste de la MRC de l'Érable

Lors des Fêtes du Lac William, la patrouille nautique de la Sûreté de Québec a navigué sur le lac. Les patrouilleurs ont effectué de nombreuses vérifications d'embarcation. De plus, un homme a été arrêté sur l'eau puisqu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrestation.

Les agents sont intervenus le 19 juillet auprès de consommateurs de drogues. Les agents ont procédé à l'arrestation d'un individu. Mais le suspect a donné du fil à retordre en s'enfuyant en courant. Il fut rattrapé et des accusations de possession de stupéfiant seront portées.

Toujours lors des fêtes du lac, un individu qui causait des troubles sur le site a dû être expulsé par les agents. Le suspect, en état d'ébriété avancé, a été conduit à l'extérieur du site.

Un autre individu a tenté de fuir les agents avec son véhicule tout terrain dans la route Langlois. En se poussant, le suspect a commis une fausse manœuvre et il a perdu le contrôle de son véhicule. Il a dû être reconduit au centre hospitalier pour soigner ses blessures. Un échantillon sanguin a été prélevé.

Le 20 juillet, les patrouilleurs sont intervenus à Saint-Ferdinand pour une histoire de violence conjugale. Un individu a été arrêté et détenu.

Le 26 juillet vers 4h du matin les policiers ont reçu un appel pour une sortie de route dans le secteur de Vianney. Sur les lieux, le conducteur était endormi sur son volant. Son véhicule était endommagé. Il fut arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies.

La Sûreté du Québec, dans le but d'améliorer son service à la population, s'est doté d'un système de gestion des appels.

Voici les codes de priorités qui sont établis pour chaque appel logé à notre service.

**Priorité 1** - Intervention immédiate des policiers

-si la vie ou la sécurité des personnes sont menacées, ou;  
-si les suspects sont sur les lieux, ou qu'il y a un risque de perdre des preuves.

**Priorité 2** - L'intervention des policiers sur les lieux pourra se faire sur rendez-vous.

-Il arrive que la présence des policiers soit requise, mais non urgente.

**Priorité 3** - Les policiers peuvent intervenir de façon tout aussi efficace sans qu'il aient à se déplacer.

-De nombreux délits mineurs tels que vols de biens divers, ne présentent souvent ni suspect ni indices. Dans tels cas, la prise de plainte peut très bien se faire par téléphone. Un policier vous rappellera au moment convenu.

Pour rejoindre le poste de la Sûreté qui dessert Saint-Ferdinand, composez :

- en cas d'urgence : 911

- dans les autres cas : (819) 362-1221 (SQ MRC de l'Érable)